

QUE LE CONTRAT SOCIAL EST UNE MONSTRUOSITÉ...

Que chacun dans la société s'affirme personnellement et n'affirme que lui, et la souveraineté individuelle est fondée, le gouvernement n'a plus de place, toute suprématie est détruite, l'homme est l'égal de l'homme.

Cela fait, que reste-t-il? Il reste ce que tous les gouvernements ont vainement tenté de truffer; il reste la base essentielle et impérissable de la nationalité; il reste la commune que tous les pouvoirs perturbent et désorganisent pour en faire leur chose; il reste la municipalité, organisation fondamentale, existence primordiale qui résiste à toutes les désorganisations et à toutes les destructions La commune a son administration, son jury, ses judicatures; elle les improviserait si elle ne les avait pas.

La France, étant donc municipalement organisée par elle-même, est démocratiquement organisée de soi. Il n'y a, quant à l'organisme intérieur, rien à faire, tout est fait; l'individu est libre et souverain dans la commune; la commune, individu complexe est libre et souverain dans la nation.

Maintenant, la nation, ou les communes, doivent-elles avoir un organe synthétique et central pour régler certains intérêts communs, matériels et déterminés, et pour servir d'interlocuteur entre la communauté et l'étranger? Cela n'est une question pour personne; et je ne vois pas qu'il y a fort à s'inquiéter de ce que tout le monde admet comme rationnel et nécessaire. Ce qui est en question, c'est le gouvernement; mais un arbitrage et une chancellerie, dus à l'initiative des communes, restées maîtresses d'elles-mêmes, peuvent constituer, si l'on veut, une commission administrative, mais non pas un gouvernement.

Savez-vous ce qui fait qu'un maire est agressif dans la commune? C'est le préfet. Supprimez le préfet, et le maire ne s'appuie plus que sur les individus qui l'ont nommé; la liberté de chacun est garantie.

Une institution qui dépend de la commune n'est pas un gouvernement; un gouvernement - c'est une institution à laquelle la commune obéit. On ne peut pas appeler un gouvernement ce sur quoi pèse l'influence individuelle; on appelle un gouvernement ce qui écrase les individus sous le poids de son influence.

Ce qui est en question, en un mot, ce n'est pas l'acte civil, dont j'exposerai prochainement la nature et le caractère, c'est le contrat social.

Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de contrat social, d'abord parce que la société n'est pas un artifice, un fait scientifique, une combinaison de la mécanique; la société est un phénomène providentiel et indestructible; les hommes, comme tous les animaux de mœurs douces, sont en société par nature. L'état de nature est déjà l'état de société; il est donc absurde, quand il n'est pas infâme, de vouloir constituer, par un contrat, ce qui est constitué de soi et à titre fatal. En second lieu, parce que mon mode d'être social, mon industrie, ma croyance, mes sentiments, mes affections, mes goûts, mes intérêts, mes habitudes échappent à l'appréhensibilité de toute stipulation; par la raison simple, mais péremptoire, que tout ce que je viens d'énumérer est variable et indéterminé; parce que mon industrie d'aujourd'hui peut n'être pas mon industrie de demain; parce que mes croyances, mes sentiments, mes affections, mes goûts, mes intérêts, mes habitudes changent, ou chaque année, ou chaque mois, ou chaque jour, ou plusieurs fois par jour, et qu'il ne me plaît pas de m'engager vis-à-vis de qui que ce soit, ni par parole, ni par écrit, à ne jamais changer ni d'industrie, ni de croyance, ni de sentiment, ni d'affection, ni de goût, ni d'intérêt, ni d'habitude; déclarant que si je prenais un pareil engagement ce ne serait que pour le rompre, et affirmant que, si on me le faisait prendre de force, ce serait la plus barbare en même temps que la plus odieuse des tyrannies.

Cependant, notre vie sociale à tous est engagée par contrat. Rousseau a inventé la chose, et depuis soixante ans le génie de Rousseau se traîne dans notre législation. C'est en vertu d'un contrat, rédigé par

nos pères et renouvelé tout dernièrement par les grands citoyens de la Constituante, que le gouvernement nous enjoint de ne voir, de n'entendre, de ne parler, de n'écrire, de ne faire que ce qu'il nous permettra. Telles sont les prérogatives populaires dont l'aliénation constitue le gouvernement des hommes; ce gouvernement, je le mets en question pour ce qui me concerne, laissant d'ailleurs aux autres la faculté de le servir, de le payer, de l'aimer, et finalement de mourir pour lui. Mais quand bien même tout le peuple français consentirait à vouloir être gouverné dans son instruction, dans son culte, dans son crédit, dans son industrie, dans son art, dans son travail, dans ses affections, dans ses goûts, dans ses habitudes, dans ses mouvements, et jusque dans son alimentation, je déclare qu'en droit, son esclavage volontaire n'engage pas plus ma responsabilité que sa bêtise ne compromet mon intelligence; et si, en fait, sa servitude s'étend sur moi sans qu'il me soit possible de m'y soustraire; s'il est notoire, comme je n'en saurais douter, que la soumission de six, sept ou huit millions d'individus à un ou plusieurs hommes entraîne ma soumission propre à ce même ou à ces mêmes hommes, je défie qui que ce soit de trouver dans cet acte autre chose qu'un guet-apens, et j'affirme que, dans aucun temps, la barbarie d'aucun peuple n'a exercé sur la terre un brigandage mieux caractérisé. Voir, en effet, une coalition morale de huit millions de valets contre un homme libre est un spectacle de lâcheté contre la sauvagerie duquel on ne saurait invoquer la civilisation sans la ridiculiser ou la rendre odieuse aux yeux du monde.

Mais je ne saurais croire que tous mes compatriotes éprouvent délibérément le besoin de servir. Ce que je sens, tout le monde doit le sentir; ce que je pense, tout le monde doit le penser; car je ne suis ni plus ni moins qu'un autre homme; je suis dans les conditions simples et laborieuses du premier travailleur venu. Je m'étonne, je m'effraie de rencontrer à chaque pas que je fais dans la vie, à chaque pensée que j'accueille dans ma tête, à chaque entreprise que je veux commencer, à chaque écu que j'ai besoin de gagner, une loi ou un règlement qui me dit: On ne passe pas par là; on ne pense pas ainsi; on n'entreprend pas cela; on laisse ici la moitié de cet écu. À ces obstacles multiples, qui s'élèvent de toutes parts, mon esprit intimidé s'affaisse vers l'abrutissement; je ne sais de quel côté me retourner; je ne sais que faire, je ne sais que devenir.

Qui donc a ajouté aux fléaux atmosphériques, aux décompositions de l'air, aux insalubrités des climats, à la foudre que la science a su dompter, cette puissance occulte et sauvage, ce génie malfaisant qui attend l'humanité au berceau pour la faire dévorer par l'humanité? Qui? Mais ce sont les hommes eux-mêmes qui, n'ayant pas assez de l'hostilité des éléments, se sont encore donné les hommes pour ennemis.

Les masses, encore trop dociles, sont innocentes de toutes les brutalités qui se commettent en leur nom et à leur préjudice; elles en sont innocentes, mais elles n'en sont pas ignorantes; je crois que, comme moi, elles les sentent et s'en indignent; je crois que, comme moi, elles ont hâte d'en finir; seulement, n'en distinguant pas bien les causes, elles ne savent comment agir. Je vais essayer de les fixer sur l'un et l'autre point.

Commençons par signaler les coupables.

Anselme BELLEGARRIGUE.
